



centre de
formation

CATALOGUE DES FORMATIONS 2021-2022



PREAMBULE

Droits

Ce document est la propriété du Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire.

Son utilisation est personnelle et sa diffusion, même partielle, est strictement interdite en dehors de l'UNSA-Ferroviaire.

Impression

Par respect pour l'environnement, le Centre de formation déconseille l'impression du document.

Néanmoins si elle s'avère nécessaire, dans les paramètres d'impression :

- Cliquez sur livret
- Positionnez la case « Face(s) du livret » sur Recto verso
- Cochez la case Orientation / Portrait

EDITO



Didier MATHIS

Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire

Je suis heureux de vous présenter l'offre du Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire pour l'année 2022.

Cette offre a été conçue pour développer les compétences professionnelles des agents militants et adhérents, accompagner les transformations des organisations avec les CSE, les CSSCT et nos élus, et répondre aux enjeux posés par les négociations au niveau des ministères, de la branche ferroviaire et dans le GPU.

Militants de l'UNSA-Ferroviaire, nous portons la responsabilité d'aller au-devant des salariés, de mettre à leur disposition des éléments d'analyse et des propositions alternatives, pour qu'ils puissent aller encore plus loin dans la gestion de leurs sujets, se mobiliser, agir.

Imposer d'autres solutions aux décideurs nécessite de nous mettre en capacité, partout dans les entreprises de la branche ferroviaire, de relever ce défi en portant nos propositions et en aidant les salariés à transformer leurs aspirations en revendications.

Notre Fédération s'est dotée d'une structure de formation syndicale, pour mieux répondre aux besoins de nos UR et UAD et de nos adhérents quels que soient leurs responsabilités ou mandats.

Nous aspirons à être toujours plus pertinents dans les formations que nous proposons aux syndiqués et militants de l'UNSA-Ferroviaire, et nous sommes convaincus que la réussite dépend de notre capacité à œuvrer collectivement au travers d'échanges constructifs et d'une entraide concrète.

EDITO



Didier MATHIS

Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire

Ainsi, notre catalogue 2022 propose des formats variés pour répondre à toutes les situations d'apprentissage que ce soit en présentiel, en distanciel et en format mixte alternant présentiel et distanciel, avec des temps de partages d'expériences.

Pour que cette offre soit la plus complète possible, elle a également été pensée au niveau du découpage territorial de l'UNSA-Ferroviaire.

Au-delà du catalogue, je voudrais insister également sur le fait que notre Fédération peut vous accompagner par le biais de formations sur-mesure, conçues pour répondre aux problématiques de votre représentativité territoriale.

Parce que la formation est centrale aujourd'hui dans la conduite d'une revendication locale de qualité, nous sommes plus que jamais à vos côtés.

Toute l'équipe du Centre de formation est à votre écoute, tout au long de l'année, pour construire avec vous un programme de formation en adéquation avec vos attentes.

Je vous invite dès à présent à découvrir notre nouvelle offre.

EDITO



Thierry DUBREUIL

Responsable du Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire

Fin 2019, sous l'impulsion de l'équipe fédérale et forts de quelques mois de travail à construire une dynamique innovante pour le Centre de formation, nous envisagions une année 2020 basée sur une nouvelle organisation et de nouvelles prestations animées par une nouvelle équipe.

La crise sanitaire a bouleversé les projets du Centre. Nous avons, par la force des choses, modifié nos façons d'interagir et de travailler. Il a fallu repenser en urgence mais avec application les modes d'enseignement en transposant tous les modules disponibles en distanciel, ajuster les processus administratifs tout en continuant à former les nouveaux animateurs.

Avec un peu de recul, nous pouvons dire que ces conditions particulières et l'engagement indéfectible de tous ont permis de réinventer nos modes de production, aussi bien en ingénierie qu'en animation, tout en conservant le haut niveau de qualité promis à nos stagiaires. Les évaluations des participants confirment que nous avons fait les bons choix. Nous sommes en ordre de marche et en capacité de répondre aux besoins de la structure, des OSA, des élus UNSA-Ferroviaire et des adhérents. Les développements réguliers de nouveaux modules, l'utilisation de nouveaux formats comme les vidéos, la mise en place de parcours de formation rythment désormais l'activité du Centre. En plus d'avoir rétabli les animations classiques en présentiel, nous avons choisi de maintenir une offre en distanciel afin de garantir à tous l'accès aux formations.

Le présent catalogue se veut le plus didactique possible pour vous permettre de prendre connaissance des contenus et des façons d'y accéder. Il sera régulièrement actualisé et disponible sur les différents supports de communication.

Bienvenus au nouveau Centre de formation.

PROFESSIONNALISATION



SOMMAIRE

➤ PREAMBULE	2
➤ EDITO	3
➤ LE SAVIEZ-VOUS ?	8
➤ NOTRE APPROCHE	9
➤ L'ÉQUIPE DU CENTRE DE FORMATION	10
➤ LES FORMATIONS	13
• UNE APPROCHE PAR PROFIL	14
• Tout Public	15
• Délégué de notation	21
• Délégué syndical	29
• Elu CSE	37
• Membre de CSSCT	45
• Représentant de proximité (RPX / Représentant local (RL)	53
• Nouveau secrétaire UR-UAD	61
➤ LES PARCOURS DE FORMATION	69
• Communication écrite	70
• Communication orale	71
• Nouveau secrétaire UR-UAD	72
➤ SITE INTERNET	73
➤ PLANNING DE FORMATION	75
➤ MODALITES PRATIQUES	77
• Fiche d'inscription	78
• CGV	80
• Circuit de validation et délais	82
• Nous trouver	83

LE SAVIEZ-VOUS ?



La réglementation permet à tous les salariés (adhérents ou non à un syndicat) de participer à des formations économique, sociale ou syndicale.

A cet effet, le salarié peut prendre un ou plusieurs congés, dans la limite de 12 jours par an.

Les animateurs des stages et sessions de formation économique, sociale et syndicale peuvent prendre un ou plusieurs congés dans la limite de 18 jours par an.

Pour toute question, rapprochez vous de vos référents formation UR ou CSE.

Sources : Code du Travail

*L2145-5 à L2145-13
R2145-3 à R2145-6*

Les formations sont ouvertes à tous.

Les personnes en situation de handicap sont les bienvenues à nos formations, quelque soit leur besoin.

Rapprochez vous de nos équipes pour étudier ce qui convient le mieux à votre situation.

Modalités de prise en charge

Que vous soyez élu, militant, ou adhérent à l'UNSA-Ferroviaire, plusieurs dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations. Notre équipe définira avec vous, au regard de votre situation individuelle, les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

formation@unsa-ferroviaire.org

NOTRE APPROCHE

UNE IDENTITÉ PARTAGÉE

S'adressant à ses adhérents, le Centre de Formation de l'UNSA-Ferroviaire porte au sein de ses formations les valeurs de l'UNSA-Ferroviaire.

DES ESPACES D'ÉCHANGES

La formation constitue un espace de rencontre et d'échanges pour les participants, reflétant la diversité des structures adhérentes. Se rencontrer en formation, c'est aussi mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, quelles que soient la fonction occupée par le stagiaire et sa structure d'origine.

DES FORMATIONS RÉPONDANT À DES BESOIN IDENTIFIÉS

Les besoins émanant du terrain sont recueillis grâce aux échanges avec les OSA, les adhérents, les militants et les élus. Le Centre de formation bénéficie d'une veille permanente sur l'actualité législative et réglementaire, sur les évolutions de pratiques et les recommandations de bonnes pratiques et peut ainsi proposer des formations toujours actualisées.

DES FORMATEURS EXPERTS ET ENGAGÉS

Pour mener à bien toutes ces formations, le Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire s'appuie sur des animateurs formés et accompagnés disposant d'excellentes connaissances des thèmes abordés, de qualités pédagogiques, et partageant les valeurs de l'UNSA-Ferroviaire.

Les formations sont construites avec des experts (juristes, secrétaires UR-UAD, élus CSE, ...).

DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES INTERACTIVES

Elles font alterner apports théoriques et exposés avec des exercices et des échanges avec les participants qui interrogent ainsi leurs expériences et leurs pratiques.

Selon les thèmes, des travaux en sous-groupes, des études de cas, des exercices, des mises en situation sont proposés. Des séquences d'analyse des pratiques sont intégrées aux programmes.

Afin de prendre en compte les contraintes de chacun, les formations sont proposées en présentiel ou en distanciel.

UN PROCESSUS D'ÉVALUATION CONTINUE

L'évaluation des acquis est fondée sur l'auto-évaluation (quizz, plan d'actions, ...).

Une fiche d'évaluation sollicite l'appréciation des stagiaires à l'issue de chaque formation ou module. Ils sont invités à s'exprimer sur les points essentiels qu'ils retiennent et à énoncer leur niveau de satisfaction tant sur le contenu de la formation (réalisation des objectifs, réponses aux attentes, possibilité de réinvestissement) que sur son déroulement (méthodes et supports pédagogiques, conditions matérielles).

Le Centre de formation s'engage à prendre en considération l'ensemble des évaluations dans un processus d'amélioration continue.

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE FORMATION



Une équipe à votre écoute

- Vous hésitez entre plusieurs formations ?
- Vous souhaitez concevoir un parcours sur mesure ?
- Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ?

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

formation@unsa-ferroviaire.org

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE FORMATION

Thierry DUBREUIL
Responsable du Centre de formation



Sandrine DUMONTIER
Responsable Adjointe du Centre
Coaching et Ingénierie



Mylène MROWKA
Responsable de l'offre de formation
Communication



Ludovic GIRARDOT
Responsable logistique du Centre
Animateur



Jean-François BOUR
Responsable Ingénierie de formation



Bruno COMMENGE
Responsable Gestion du Centre
Dendreo



Isabelle BELBOUCHE
Chargée des inscriptions
et suivi des stagiaires



Christophe BUFFARD
Responsable des agréments
Animateur



Boris JULIAN
Responsable Facturation



L'ÉQUIPE DES FORMATEURS OPERATIONNELS

Lydie PORCEL

Sonia CHEIKH

Jean-François BOUR

Frédéric DELBAR

Aurélie ALBAN

Ludovic GIRARDOT

Michel JAMOULLE

Christophe BUFFARD

Sylvie BONNET

Cédric ADAMZYCK

Version à date de l'équipe des animateurs opérationnels.
L'organigramme varie au gré des disponibilités de chacun.

UNE APPROCHE PAR PROFIL



Afin de faciliter les recherches des stagiaires, l'offre de formation est proposée par type de profil.

Certaines formations peuvent donc apparaître plusieurs fois dans le catalogue.

Les profils proposés sont les suivants :

- Tout public
- Délégué de notation
- Délégué syndical
- Elu CSE
- Membre de CSSCT
- Représentant de proximité (RPX) ou représentants locaux (RL)
- Nouveau Secrétaire UR-UAD

TOUT PUBLIC (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)

- Communication Orale – Niveau 1
- Communication Orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

**TAUX
SATISFACTION
A paraître**

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maitriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés• Maîtriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)• Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

DELEGUE DE NOTATIONS

- Déroulement de carrière - bases
- Communication orale – Niveau 1
- Communication orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

DEROULEMENT DE CARRIERE – BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
97%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les principes de notation• Confronter les textes officiels à leur mise en application par l'entreprise• Défendre les intérêts des agents
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Effectifs et catégories professionnelles des salariés2. Principes de notation3. Particularités à connaître4. Les commissions5. Mise en application prévue par l'entreprise6. Comment bien préparer les notations7. Trucs et astuces
PUBLIC CIBLE	Délégués de commission de notation et leurs adjoints
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	<p>« Explications très claires avec plein d'exemples concrets »</p> <p>« Formation au contenu intéressant et à l'animation pertinente malgré le distanciel : j'ai appris et je n'ai pas vu passer la journée : bravo ! »</p> <p>« Support clair et complet qui suit bien le processus de notation et qui donne de bonnes astuces pour défendre les salariés lors des notations »</p>
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées,• Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence,• Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Écrire de manière efficace2. Types de documents syndicaux3. Zoom sur l'e-mail4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maîtriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés• Maîtriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)• Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ECHANGES



DELEGUE SYNDICAL (DS)

- Représentant du personnel
- Communication orale – Niveau 1
- Communication orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

REPRESENTANT DU PERSONNEL (2 JOURS)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Définir le rôle de négociateur du Délégué Syndical (DS)• Exposer le cadre légal utile au DS (missions et moyens)
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Désignation, durée du mandat et périmètre2. Missions, Moyens (Accords, Audiences et Demande de Concertation Immédiate, ...)3. Mandat : clé de réussite pour la négociation ?4. Exercices de Négociation
PUBLIC CIBLE	Délégué syndical
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	2 jours
PRIX	Présentiel : 871 € Distanciel : 754 €

ILS EN PARLENT

« Très bonne formation, intéressante et enrichissante. »

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

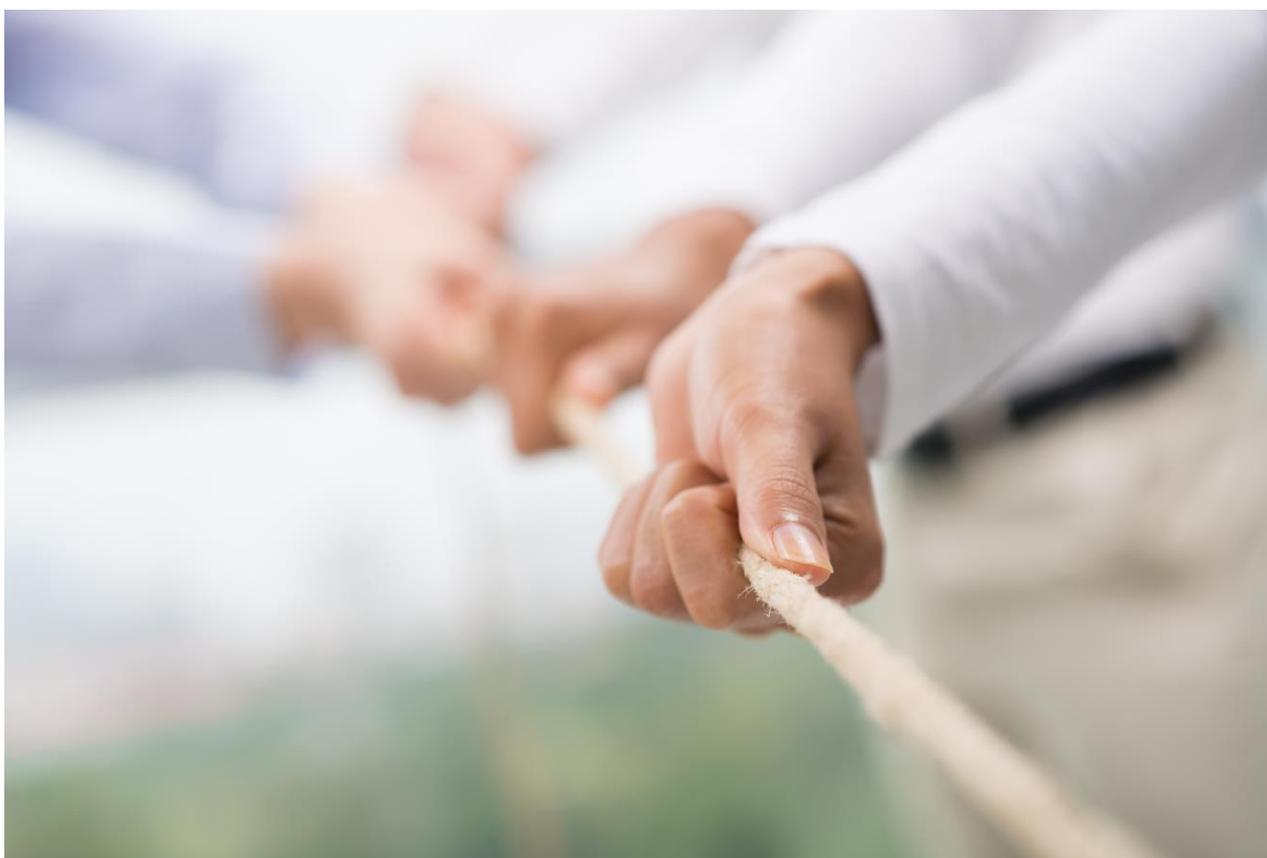
OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maitriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés • Maitriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement) • Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU 2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels 3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline 4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

SOLIDARITE



ELU CSE

- Elu CSE
- Communication Orale – Niveau 1
- Communication Orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

ELU CSE (3 JOURS + 1 + 1)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser le fonctionnement et les missions d'un élu CSE • Maitriser les droits et outils d'un élu CSE • Identifier les commissions du CSE • Appréhender les RPS et les actions possibles • Mettre en pratique les notions
PROGRAMME	<p>Session 1 (3 jours) : généralités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Historique des IRP 2. Cadre légal du CSE 3. Missions du CSE 4. Négociation dans la mise en place du CSE 5. Moyens du CSE 6. Commissions obligatoires du CSE 7. Droit d'alerte, droit de retrait 8. Comprendre l'intérêt de travailler en réseau <p>Session 2 (1 jour) : juridique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les RPS et la souffrance au travail 2. Le harcèlement moral 3. Le harcèlement sexuel 4. Les agissements sexistes 5. Recours au tribunal ? <p>Session 3 (1 jour) : cas pratique</p>
PUBLIC CIBLE	Elu CSE
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	3 jours + 1 + 1
PRIX	Présentiel : 2 284 € Formule 3 jours : 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 096 € Formule 4 jours : 4j présentiel + 1j distanciel : 2 190 € Distanciel : 1 885 €

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

**TAUX
SATISFACTION
A paraître**

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maîtriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés• Maîtriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)• Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

NEGOCIATION



MEMBRE DE CSSCT

- CSSCT
- Elu CSE
- Communication Orale – Niveau 1
- Communication Orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

CSSCT (3 JOURS + 1 + 1)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer les missions de préventeurs • Être des interlocuteurs privilégiés des RPX • Repérer les signes de RPS • Avoir les bons réflexes juridiques • Mettre en application les notions abordées par le biais d'exercices pratiques
PROGRAMME	<p>Session 1 (3 jours) : généralités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Historique des IRP 2. Pyramide de BIRD 3. Le cadre légal de la prévention des risques 4. Analyse des risques a priori 5. Mémo analyse des risques a priori 6. Analyse des risques a posteriori 7. Mémo arbre des causes et analyse a posteriori 8. Droit d'Alerte, Droit de Retrait <p>Session 2 (1 jour) : juridique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les RPS et la souffrance au travail 2. Le harcèlement moral 3. Le harcèlement sexuel 4. Les agissements sexistes 5. Recours au tribunal ? <p>Session 3 (1 jour) : cas pratique</p>
PUBLIC CIBLE	Membre CSSCT
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	3 jours + 1 + 1
PRIX	Présentiel : 2 284 € Formule 3 jours : 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 096 € Formule 4 jours : 4j présentiel + 1j distanciel : 2 190 € Distanciel : 1 885 €

ILS EN PARLENT

« Top ! »

ELU CSE (3 JOURS + 1 + 1)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser le fonctionnement et les missions d'un élu CSE • Maitriser les droits et outils d'un élu CSE • Identifier les commissions du CSE • Appréhender les RPS et les actions possibles • Mettre en pratique les notions
PROGRAMME	<p>Session 1 (3 jours) : généralités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Historique des IRP 2. Cadre légal du CSE 3. Missions du CSE 4. Négociation dans la mise en place du CSE 5. Moyens du CSE 6. Commissions obligatoires du CSE 7. Droit d'alerte, droit de retrait 8. Comprendre l'intérêt de travailler en réseau <p>Session 2 (1 jour) : juridique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les RPS et la souffrance au travail 2. Le harcèlement moral 3. Le harcèlement sexuel 4. Les agissements sexistes 5. Recours au tribunal ? <p>Session 3 (1 jour) : cas pratique</p>
PUBLIC CIBLE	Elu CSE
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	3 jours + 1 + 1
PRIX	Présentiel : 2 284 € Formule 3 jours : 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 096 € Formule 4 jours : 4j présentiel + 1j distanciel : 2 190 € Distanciel : 1 885 €

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maîtriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés• Maitriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)• Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ (RPX) REPRÉSENTANT LOCAL (RL)

- CSSCT Spécial RPX
- Communication Orale – Niveau 1
- Communication Orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

CSSCT SPECIAL RPX (3 JOURS + 1 + 1)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer les missions de préventeurs • Être des coordinateurs de qualité auprès des instances CSE, interlocuteurs privilégiés des CSSCT • Repérer les signes de RPS • Avoir les bons réflexes juridiques • Mettre en application les notions abordées par le biais d'exercices pratiques
PROGRAMME	<p>Session 1 (3 jours) : généralités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Historique des IRP 2. Pyramide de BIRD 3. Le cadre légal de la prévention des risques 4. Analyse des risques a priori 5. Mémo analyse des risques a priori 6. Analyse des risques a posteriori 7. Mémo arbre des causes et analyse a posteriori 8. Droit d'Alerte, Droit de Retrait <p>Session 2 (1 jour) : juridique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les RPS et la souffrance au travail 2. Le harcèlement moral 3. Le harcèlement sexuel 4. Les agissements sexistes 5. Recours au tribunal ? <p>Session 3 (1 jour) : cas pratique</p>
PUBLIC CIBLE	Représentants de proximité (RPX), représentant local (RL)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	3 jours + 1 + 1
PRIX	Présentiel : 2 284 € Formule 3 jours : 3j présentiel + 1j distanciel + 1j distanciel : 2 096 € Formule 4 jours : 4 j présentiel + 1 j distanciel : 2 190 € Distanciel : 1 885 €
ILS EN PARLENT	« Formation vivante, illustrée, pas une lecture de support. Pas de temps mort, on apprend dans une ambiance ludique. Le formateur s'appuie sur son expérience personnelle pour faire vivre la formation. Les thèmes abordés sont variés et couvrent beaucoup des situations pouvant être rencontrées. De bons conseils pour travailler avec efficacité. Merci pour ces journées fort utiles. »

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maîtriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés• Maîtriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement)• Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

CREATIVITE



NOUVEAU SECRETAIRE UR-UAD

- Management des organisations syndicales
- Délégué Syndical
- Communication Orale – Niveau 1
- Communication Orale – Niveau 2
- Communication écrite – Bases
- Juridique - Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES (4 + 1 JOURS)

**TAUX
SATISFACTION
A paraître**

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la prise de fonctions et renforcer le professionnalisme des Secrétaires d'UR/UAD • Légitimer les Secrétaires d'UR/UAD comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif, • Maitriser les outils du développement syndical • Acquérir les fondamentaux de gestion et de trésorerie d'une section syndicale • Identifier, analyser et gérer les sources de stress et de conflits • S'initier aux outils de la structure fédérale
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation au dialogue social apaisé 2. Historique des IRP 3. Fonctionnement de l'UNSA-Ferroviaire 4. Notions générales de trésorerie 5. Environnement syndical 6. Développement syndical 7. Juridique 8. Management fonctionnel 9. Gestion des conflits 10. Gestion du stress 11. Drive Fédéral de l'UNSA-Ferroviaire
PUBLIC CIBLE	Nouveaux secrétaires UR-UAD
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	4 + 1 jours
PRIX	Présentiel : 2 284 € Formule 4 jours : 4j présentiel + 1j distanciel : 2 190 € Distanciel : 1 885 €

DELEGUE SYNDICAL (2 JOURS)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Définir le rôle de négociateur du Délégué Syndical (DS)• Exposer le cadre légal utile au DS (missions et moyens)
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Désignation, durée du mandat et périmètre2. Missions, Moyens (Accords, Audiences et Demande de Concertation Immédiate, ...)3. Mandat : clé de réussite pour la négociation?4. Exercices de Négociation
PUBLIC CIBLE	Délégué syndical
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	2 jours
PRIX	Présentiel : 871 € Distanciel : 754 €

ILS EN PARLENT

« Très bonne formation, intéressante et enrichissante. »

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 1 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
95%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Savoir ce que l'on veut dire2. Savoir se faire entendre3. Savoir écouter4. Savoir se faire comprendre5. Maîtriser sa voix, son regard et sa gestuelle
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT	« Formation intéressante et bien animée » « Parfait ! »
-----------------------	--

COMMUNICATION ORALE - NIVEAU 2 (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
100%

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser sa communication verbale et non verbale• Adopter une communication appropriée• S'entraîner à argumenter et à canaliser l'agressivité de ses interlocuteurs
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre la parole en public : rappel de la formation initiale2. L'art de convaincre3. Traiter les objections
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Avoir suivi la Formation « Communication orale – Niveau 1 » Respecter un délai de 6 mois entre le Niveau 1 et le Niveau 2
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

ILS EN PARLENT

« Très très bien ! Super formatrice. »

COMMUNICATION ECRITE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et harmoniser les niveaux de compétences en communication écrite par la mise en pratique des méthodes proposées, • Pérenniser et renforcer la présence et la crédibilité de l'action de l'UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des entités du GPU ainsi que dans les entreprises ferroviaires, filiales, etc. relevant de la sa compétence, • Légitimer les élus, les militants et les adhérents comme des acteurs privilégiés d'un dialogue social responsable et constructif
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écrire de manière efficace 2. Types de documents syndicaux 3. Zoom sur l'e-mail 4. Zoom sur le Compte rendu
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Disposer des notions de bases Word, Powerpoint, Messagerie (Outlook, Gmail, ...)
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

JURIDIQUE - BASES (1 JOUR)

TAUX
SATISFACTION
A paraître

OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Se situer en tant que militant ou élu au sein de l'entreprise• Maîtriser le cadre juridique de ses interventions• Appréhender le droit collectif et les aspects du dialogue social
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none">1. Organisations juridiques, juridictions compétentes2. L'entreprise, environnement légal3. Rôles et missions des instances, CSE, CSSCT, etc.4. Evolutions législatives de la dernière décennie5. Aperçu du droits et des obligations contractuelles des parties
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

PROCEDURES DE GARANTIES DISCIPLINAIRES (1 JOUR)



OBJECTIFS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les procédures de garanties disciplinaires afin de défendre les intérêts des salariés • Maîtriser les spécificités et les enjeux du conseil de discipline (règles et fonctionnement) • Identifier les éventuels vices de formes pouvant mener à l'annulation de la procédure
PROGRAMME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Historique, cadre légal, Réglementation au GPU 2. Procédures pour les agents du CP et les contractuels 3. Déroulement et fonctionnement du conseil de discipline 4. Vices de procédures
PUBLIC CIBLE	Tout public (élus, militants, adhérents de l'UNSA-Ferroviaire)
PRE-REQUIS	Aucun
DUREE	1 jour
PRIX	Présentiel : 400 € Distanciel : 377 €

COMMUNICATION ECRITE

1. Communication écrite - Bases
2. Communication écrite à vocation syndicale (à paraître)
3. Communication écrite : La prise de notes (à paraître)
4. Communication écrite : Synthèse de documents (facultative selon les profils) : pré requis indispensable : avoir suivi la formation relative à la lecture rapide (à paraître)

COMMUNICATION ORALE

1. Communication orale - Niveau 1
2. Communication orale - Niveau 2

NOUVEAU SECRÉTAIRE UR-UAD

Management des organisations syndicales

+ Formations à la carte selon les besoins:

- Délégué Syndical
- Parcours de formation communication écrite
- Parcours de formation communication orale
- Juridique – Bases
- Procédures de garanties disciplinaires

D'autres formations de perfectionnement à la carte restent à paraître :

- Capacités d'innovation
- Confiance en soi
- Drive Fédéral de l'UNSA-Ferroviaire
- Gestion des Conflits
- Gestion du stress
- Instances prud'homales
- Juridique spécifique secrétaires UR-UAD
- Management fonctionnel
- Outils de gestion
- RGPD
- RPS
- Trésorerie spécifique secrétaires UR-UAD

SITE INTERNET



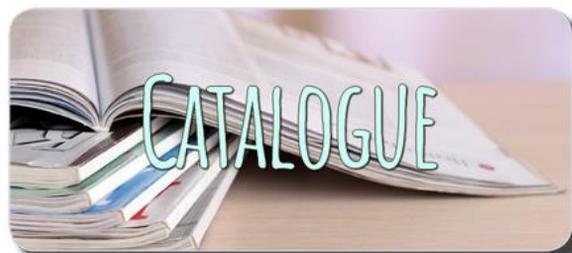
SITE INTERNET DU CENTRE DE FORMATION

Un espace dédié au Centre de formation a été mis en place sur le site de l'UNSA-Ferroviaire.

Pour le découvrir, il vous suffit de :

- Dans la partie ++ Les plus ++, cliquer sur « Notre Centre de formation »
- Ou de cliquer directement [ici](#)

Vous pourrez ensuite naviguer dans nos différentes rubriques.



PLANNING DE FORMATION



CONSULTER LE PLANNING

Le planning a été conçu afin de permettre à chacun de suivre nos formations.

Des sessions sont prévues en distanciel comme en présentiel avec des formations en Île de France et en régions (délocalisées).

Le lien vers le planning des formations est disponible ici :



Le planning est fréquemment actualisé pour s'adapter au mieux aux éventuelles demandes des OSA et des contraintes liées à l'actualité syndicale.

Pensez à le consulter régulièrement.

MODALITES PRATIQUES



FICHE D'INSCRIPTION



Vous êtes élu, militant ou adhérent à l'UNSA-Ferroviaire ?

Vous avez besoin d'une formation ?

Pour vous inscrire:

- Un seul document soumis à la validation de votre référent CSE et/ou UR-UAD : la fiche d'inscription
- Une seule adresse d'envoi : formation@unsa-ferroviaire.org

Pour accéder à la fiche d'inscription cliquez sur le document page suivante.

FICHE D'INSCRIPTION



CENTRE DE FORMATION UNSA-FERROVIAIRE

56 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS

INSCRIPTION STAGIAIRE

ENTITE UNSA du STAGIAIRE		
UR / UAD de rattachement		
Contact formation		
Courriel		
Numéro de téléphone		
Formation demandée		
Dates souhaitées		
STAGIAIRE		
NOM		
Prénom		
Adresse personnelle (pour envoi CFESS)		
Courriel		
Numéro de téléphone		
Référent CSE		
CSE		
Etablissement		
Mandat(s) du stagiaire :	<input type="checkbox"/> Délégué Syndical <input type="checkbox"/> Délégué de Commission <input type="checkbox"/> CSE Titulaire <input type="checkbox"/> CSE Suppléant <input type="checkbox"/> CSSCT <input type="checkbox"/> RPX <input type="checkbox"/> RS CSE <input type="checkbox"/> Secrétaire CSE/CASI <input type="checkbox"/> Commission CSE <input type="checkbox"/> Trésorier CSE/CASI <input type="checkbox"/> Sans mandat	
HEBERGEMENT		
Hôtel	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Nombre de nuitées demandées :	
Restauration :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Restrictions alimentaires	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, merci de préciser lesquelles pour info des prestataires :	
Le stagiaire	Le représentant de l'UR/UAD	Le référent CSE
Date : Signature	Date : Signature	Date : Signature

Merci d'envoyer cette fiche d'inscription au centre de formation : formation@unsa-ferroviaire.org

CONDITIONS GENERALES DU CENTRE DE FORMATION

« Version applicable à compter du 2 novembre 2021 »

Le Centre de Formation de l'UNSA-Ferroviaire désigne l'organisme de formation professionnelle immatriculé 892 888 546, dont le siège social est situé au 56, rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris.

Ci-après désigné « Centre de formation »,

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Centre de formation. Toute commande de formation auprès du Centre de Formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Article 2 - Définitions

Dans le cadre des CGV, les termes ci-dessous sont entendus selon les définitions suivantes :

Client : toute personne physique ou morale qui passe commande auprès du Centre de formation. Il existe trois typologies de Client : le Client CSE, le Client UR ou UAD et le Client SNCF et ses filiales. Sans mention spécifique, le terme Client renvoie vers les trois typologies sans distinction.

Contenu : informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre élément fourni, présenté ou abordé par le Centre de formation.

Formation : Service dispensé par le Centre de formation qui désigne le dispositif d'enseignement destiné à faire acquérir au Participant un ensemble de savoirs et de savoir-faire réalisés par la combinaison de supports et de Services pédagogiques.

Participant : désigne la personne physique dont le Service est financé par le Client.

Service : tout Service délivré par le Centre de formation, qui peut, selon les besoins, prendre la forme de Services Formation ou d'accompagnement du Participant tels que du tutorat ou des regroupements en présence ou en distance, ou un Service pédagogique accessible seul, hors le cadre d'une inscription à une Formation du Centre de formation comme un Service de perfectionnement, des regroupements, un soutien en ligne, une séance de coaching...

Article 3 - Caractéristiques essentielles des formations

Les caractéristiques et descriptifs de chaque Formation et le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les documentations spécifiques à chaque formation et dans le catalogue du Centre de formation.

Toute demande d'inscription ne respectant pas ces conditions peut être refusée par le Centre de Formation. Il appartient en tout état de cause au Client de s'assurer que le Participant remplit, le cas échéant, les conditions requises.

Article 4 - Modalités d'inscription

Pour chaque Service, le Centre de Formation fournit un devis au Client, précisant notamment la durée, le nombre de jours, la localisation de la Formation et le prix.

Pour les Formations financées par le Client CSE et Client UR ou UAD :

- Le référent formation envoie la fiche d'inscription renseignée
- Le CSE ou l'UR-UAD retourne le devis daté et signé, avec la mention « Bon pour accord ».

L'inscription est définitive de plein droit, à réception de l'ensemble de ces éléments.

Pour les formations financées par le Client SNCF et ses filiales : l'établissement de

l'agent transmet la commande par email à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org.

Article 5 - Prix et modalités de paiement

5.1. Prix

Les prix des Services sont indiqués en euros hors taxes, le Centre de Formation n'étant pas assujéti à la TVA.

Ces tarifs incluent l'ensemble des coûts pris en charge par le Centre de formation, les coûts annexes sont à la charge du Client.

5.2. Moyens de paiement

Le paiement est effectué net à trente (30) jours de la date d'émission des factures, après exécution du Service. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Article 6 - Conditions de participation

Le Participant s'engage à respecter les consignes qui lui sont données par le personnel chargé de l'encadrement et le formateur, que ce soit un personnel du Centre de formation ou un tiers désigné par lui.

Le Participant s'engage à être présent aux dates et heures qui lui sont communiquées.

La non-assiduité d'un Participant n'a pas d'impact sur les sommes dues par le Client.

Article 7 - Attestations de formations

Une attestation de Formation est systématiquement fournie au Participant.

Dans le cas de Services en présentiel, le Participant s'engage à y participer et renseigner les listes d'émargement le cas échéant.

A la demande une copie de l'attestation peut être adressée au Client.

Article 8 - Conditions d'annulation

L'annulation d'un Service est possible, dans un délai minimum de 10 jours calendaires

avant le jour et l'heure de formation prévus. Toute annulation doit impérativement faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours calendaires avant la date de la formation, l'annulation doit impérativement faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org. Le Client est tenu de payer 50% du coût total de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation, le Client est tenu de payer 100% du coût total de la formation.

La demande de report d'inscription pour une session ultérieure est possible dans les conditions prévues par le Centre de formation et sur demande écrite à l'adresse formation@unsa-ferroviaire.org, dans un délai de 10 jours avant la date de la Formation.

Article 9 - Conditions d'annulation

Si, en cas d'un événement fortuit, en cas de force majeure, ou faute de Participants, le Centre de Formation ne peut assurer la Formation, une communication par email sera assurée afin de prévenir les Participants et leur référent formation.

Une nouvelle date de session leur est alors proposée sans incidence sur le prix de la Formation.

Article 10 - Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les Contenus mis à disposition dans le cadre des Services sont protégés par la loi française et par les conventions internationales en vigueur et à venir relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support (papier, cédérom, phonogramme, vidéogramme, site web).

La mise à disposition de tels Contenus n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au bénéfice du Participant/Client.

Il ne dispose que d'un droit d'utilisation restreint, strictement personnel et non cessible.

Aussi, sauf autorisation expresse du Centre de formation ou des titulaires de droits, et sous réserve des exceptions légales, est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation,

adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la Formation.

Toute revente de supports des Services est interdite.

Article 11 - Protection des données personnelles

Dans le cadre de sa mission, les informations relatives aux Clients et Participants recueillies par le Centre de Formation lors de la commande font l'objet de traitements automatisés dont les finalités sont la gestion de la relation client, la gestion des inscriptions et des paiements, la gestion administrative et la mise à disposition de l'espace pédagogique de formation du Centre de formation.

Les informations relatives aux Clients et Participants recueillies par le Centre de formation lors de la commande font l'objet de traitements automatisés dont les finalités sont la gestion de la relation client, la gestion des inscriptions et des paiements, la gestion administrative et la mise à disposition de l'espace pédagogique de Services du Centre de formation.

Dans le cadre de la gestion des Formations des Participants, leur attention est attirée sur le fait que le Centre de Formation est susceptible :

- d'obtenir des informations les concernant, selon leur statut, auprès d'autres organismes tels que leur financeur (Client),

- de mettre en œuvre des techniques de collecte et d'analyse des données d'apprentissage à des fins strictes de recherche, de statistiques, d'une meilleure compréhension de leurs besoins, et d'une optimisation de leur parcours de formation. Aucune utilisation de ces données à des fins commerciales n'est réalisée.

- de leur adresser des enquêtes pédagogiques et des sollicitations pour expérience utilisateur afin de les intégrer, s'ils l'acceptent uniquement, à des panels d'utilisateurs testeurs.

Plus de détails sur les finalités et les catégories de données traitées sont disponibles dans la charte de protection des données à caractère personnel du Centre de formation disponible sur demande. Les

Participants et Clients disposent d'un droit d'accès, rectification, limitation ou suppression qui s'exerce auprès du DPO qu'ils peuvent contacter via l'adresse neisse.if@unsa-ferroviaire.org.

Les Participants et Clients disposent d'un droit d'accès, rectification, limitation ou suppression qui s'exerce auprès du Centre de Formation.

Ils disposent également de la possibilité d'introduire un recours auprès de la CNIL.

Article 12 - Obligations du Participant

Chaque Participant s'engage à respecter les présentes CGV.

Tout comportement manifestement contraire aux bonnes mœurs (impolitesse, harcèlement, menace, injures, etc.) pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive du Participant, sans préjudice pour le Centre de formation d'intenter toute action auprès des autorités compétentes.

Article 13 - Non-renonciation

Le fait pour le Centre de formation de ne pas se prévaloir d'un manquement du Participant ou du Client à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes CGV ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'un quelconque des droits dont il est titulaire.

Article 14 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

En cas de litige survenant entre le Centre de formation et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable est privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent de Paris.

CIRCUIT DE VALIDATION ET DELAIS

QUAND	QUOI	QUI	DETAIL
A tout moment	Besoin en formation	Réf.	Demande d'informations sur les différentes formations
		Réf.	Demande sur les modalités d'inscription et de facturation du Centre de formation
Jusqu'à J-45	Demande d'inscription	Réf.	Envoi des fiches d'inscriptions par e-mail au Centre de formation
		CdF	Vérification de l'ensemble des informations, signatures comprises
		CdF	Vérification du nombre de place disponible sur la formation demandée
		CdF	Validation de l'inscription dans Dendréo, ou proposition d'une prochaine date
Jusqu'à J-30	Inscription	CdF	Création et envoi des convocations aux stagiaires
		CdF	Création et envoi des demandes d'autorisation d'absence (CFESS) aux référents et aux stagiaires
		CdF	Création et envoi du devis au référent, à destination de l'établissement (code ERP) ou du CSE
		CdF	Vérification et prise en charge en back office de l'hébergement et de la restauration (présentiel)
Jour J	Emargement Attestation CFESS Facturation	CdF	Envoi du lien permettant l'e-émargement
		CdF	Création et envoi des attestations de formation individuelle ou commune
		CdF	CFESS remis aux stagiaires (présentiel) ou envoyé par e-mail à l'adresse personnelle du stagiaire
		CdF	Création et envoi des factures aux référents à destination des SA ou des CSE
J + 30	Paiement des factures	SNCF ou CSE	Paiement de la formation

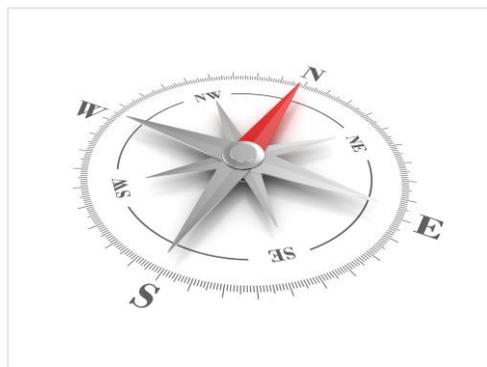
Réf. : Référent UR-UAD et CSE

CdF : Centre de formation de l'UNSA-Ferroviaire

NB : Durant tout le processus, les référents CSE et UR-UAD sont les contacts privilégiés entre le centre de formation et les CSE et/ou les établissements SNCF.

Pour tout échange : formation@unsa-ferroviaire.org

NOUS TROUVER

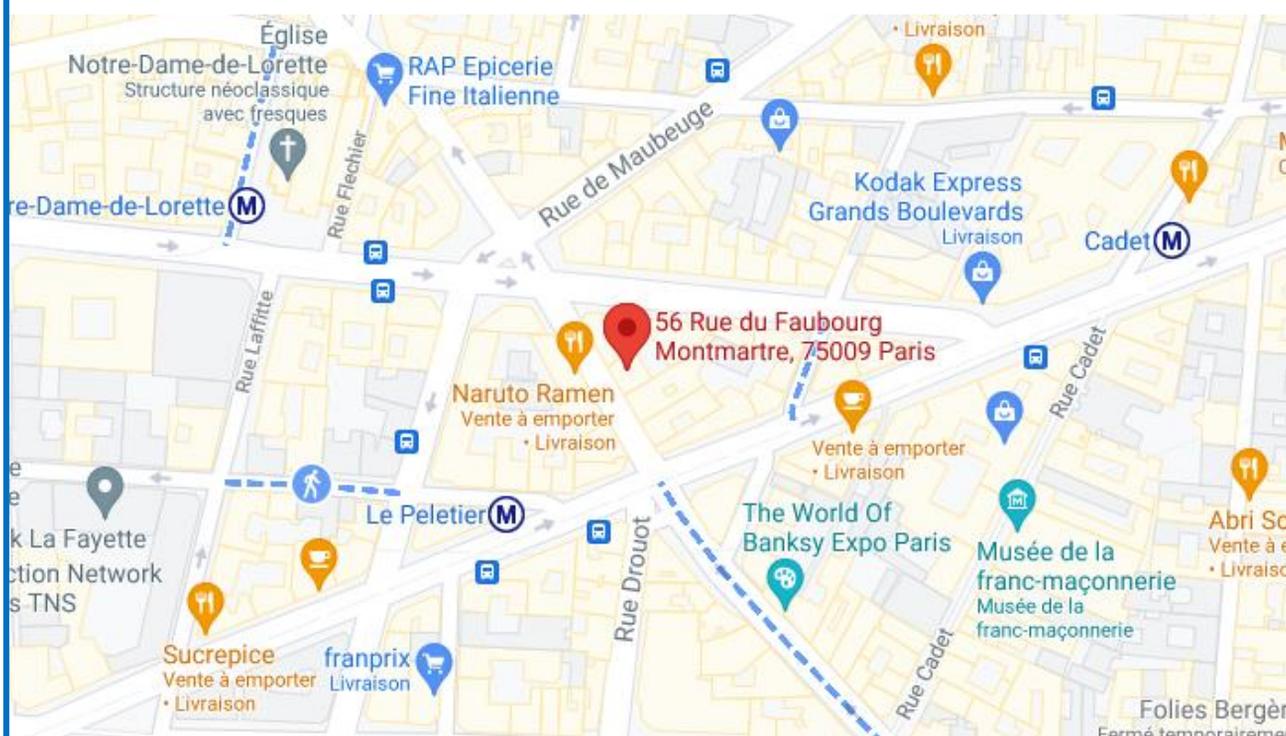


Le Centre de Formation se situe dans les locaux du Siège Social de l'UNSA-Ferroviaire :

56 rue du Faubourg de Montmartre

75009 PARIS

Au 2^e étage





centre de
formation

56 rue du Faubourg de Montmartre

75009 PARIS